

OFFRE DE STAGE :

Intitulé de l'emploi :

Chargé du suivi des votes des taux de fiscalité directe locale

Organisme de rattachement :

Préfecture de Saône-et-Loire

Domaine fonctionnel :

Gestion budgétaire et comptable

Durée souhaitée

2 mois

Période souhaitée

Avril - mai

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture de Saône-et-Loire

Direction de la citoyenneté et de la légalité – Bureau du conseil et du contrôle

196 rue de Strasbourg – 71021 MACON CEDEX 9

Environnement professionnel :

Le bureau du conseil et du contrôle fait partie de la direction de la citoyenneté et de la légalité. Il a pour missions principales l'exercice du contrôle administratif et budgétaire, la gestion des transferts financiers de l'État aux collectivités locales et EPCI, le conseil aux collectivités locales, la mise en œuvre du schéma départemental d'orientation de l'intercommunalité et le suivi des procédures d'intercommunalité.

Descriptif du stage :

Chaque année, les communes, les EPCI FP et le conseil départemental votent leurs taux de fiscalité directe locale.

Les collectivités transmettent ensuite leurs délibérations ainsi que les états dédiés (états 1259) aux services préfectoraux.

Etats et délibérations doivent être validés par les services de la DDFIP, puis retournés aux collectivités.

La mission consiste à organiser le circuit de réception en préfecture et sous-préfectures, de transfert à la DDFIP et de retour aux collectivités.

Compétences souhaitées :

- aptitudes informatiques (application métier et tenue de tableaux de suivi)

Formation :

- secrétariat (souhaité)

Savoirs être :

- organisation
- rigueur

Qui contacter :

Le chef du bureau du conseil et du contrôle (03 85 21 81 21)

La cheffe de section du contrôle budgétaire et des dotations (03 85 21 82 03)

Service ressources du secrétariat général commun (03 85 21 28 69)

Candidature à déposer via l'adresse électronique suivante :

plan10000@saone-et-loire.gouv.fr